



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 13/05/2023

Début de l'Assemblée Générale à 10h

Membres présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Lucette BONNETON, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Eric DHEU, Jean-Louis ESCUDIER, Gérard FALCOU, Christine FASQUELLE, Mariette GERBER, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Sandrine SIRVENT, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

Membres représenté(e)s : Reggy BAYLE, Daniel DEDIES, Christiane De NIORT, Claude MULERO, Serge GRANIER, Gilbert VIDAL, Xavier RHONE, Christine COMBARNOUS, Jean HUON, Michel CORNUET, Bernard GILS, Lionel ROQUES, Eric LAPORTE, Ludovic POURQUIE, Association AENC, Jacqueline HUZAR, Monique VIGIER-CICUTO, Association PEGASE, Association Tourenc/Orbieu, Association La TREILLOISE, Association ECOLOCAL.

Membres du C.A. absent(e)s :

Merci à tous les membres d'ECCLA ainsi qu'aux associations invitées qui se sont excusés. Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 1/0/2022 est adopté à l'**unanimité**.

1/ Rapport moral 2022/2023 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport moral est adopté à l'**unanimité**.

2/ Rapport d'activités 2022/2023 sous forme de diaporama et vote :

Après lecture et discussion, le rapport d'activités est adopté à l'**unanimité**. Une Commission Santé/Environnement va être créée. La Commission Transports va désormais se nommer « Mobilités ». A noter également que la publication d'un « Bulletin d'Information » a débuté en 2023. Après les espaces naturels et les ENR, le troisième bulletin aura pour thématique « L'usine ORANO de Narbonne ». A retrouver : <https://www.eccla-asso.fr/bulletin/>

3/ Rapport financier 2022 et vote :

- Après lecture et discussion, le rapport financier (joint) est adopté à l'**unanimité**. Des pistes pour un budget prévisionnel 2023 sont fournies avec le rapport. Rappel : Le rapport financier se fait maintenant sur l'année civile et non plus de date d'AG à date d'AG. Cela pose un problème car le vote du budget à la date de l'AG est en décalage avec des dates « scolaires » proposées par des étudiants pour effectuer des stages.
- Deux projets de budget prévisionnel sont présentés : avec ou sans stagiaire + mécénat. Le vote invite à rechercher un stagiaire pour dynamiser l'association, même si le budget est alors en déficit. Ces 2 hypothèses sont présentées. Vote à l'unanimité sauf une abstention pour la seconde hypothèse. Les tarifs de cotisations à l'association ECCLA sont : Tarif étudiant : 10€, Tarif de base : 20€, Tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60€. Tout cotisant en tant que membre bienfaiteur recevra, à sa demande, un reçu afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôts (66%). Nous rappelons que toute personne effectuant un don recevra, à sa demande, un reçu.
- Rappel de la décision 2015 sur les remboursements de frais :** Le taux de remboursement des frais de déplacement en voiture reste à 0,25 € le km, les billets de train restent remboursés intégralement. Il n'y a encore à ce jour **aucune participation de l'État, même pour les déplacements, pour toutes les réunions officielles auxquelles nous participons**. Un courrier va être envoyé en Préfecture et aux instances concernées organisant ces réunions pour leur demander une participation à nos frais de déplacements.
- Adhésions aux associations et fédérations :** Elles sont renouvelées pour FNE-LR, PEGASE, les Amis du Parc et Aude Nature.
- Les abonnements :** L'abonnement au Midi Libre continue à être pris version Internet.

RAPPEL : Vous pourrez retrouver en détail : les rapports approuvés en A.G ci-dessus ainsi que toutes les actions et participations d'ECCLA dans les Comptes rendus des Conseil d'Administrations qui sont disponibles sur le site Internet d'ECCLA.

4/ Renouveau des administrateurs sortants du C.A. :

- Sont sortant(e)s : Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER
- Sont candidats : Pas d'autre candidatures
- Sont élus pour 3 ans à l'unanimité : Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER

Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 20 membres.

Suite à cette matinée, un apéritif convivial a été proposé aux participant(e)s suivi d'un repas partagé.

5/ Orientations 2023/2024 de l'activité d'ECCLA :

- **Avenir d'ECCLA :**

RAPPEL : Dans le Rapport Moral 2022, la Présidente Maryse Arditi a indiqué sa volonté de quitter la Présidence d'ECCLA d'ici 2 ans. La Secrétaire, Christine Roques envisage également de passer la main totalement aux mêmes dates (réunions auxquelles elle participe ainsi que la tenue du secrétariat et du Site Internet).

Comme toute association, ECCLA a donc besoin de nouveaux adhérents et si possible « jeunes » et qui s'impliquent dans la vie de l'association. ECCLA attend donc la relève afin de faire perdurer les implications d'ECCLA dans la vie environnementale audoise.

2 réunions de travail sur l'avenir d'ECCLA se sont déroulées début 2023 (voir le CR du CA du 18/03/23)

Lors de cette AG 2023, il est donc demandé aux membres présents de bien vouloir indiquer leur choix éventuel d'implication afin de prendre le relais sachant qu'il est également demandé à chaque adhérent d'être attentif et vigilant sur son territoire et de bien vouloir faire remonter à ECCLA toute inquiétude ou projet, ...

- **Déchets :** Les Commissions Lambert/Bioterra seront encore suivies par Maryse. Les déchets de bords des routes par Christian et Dominique
- **Eau / Inondations / PPRL / Risques naturels / SMBVA / Fresquel :** Paulette, Lucette, Catherine, Christine B, Christian, Dominique, Michel vont se répartir les réunions. Un groupe de travail va se constituer afin de faire un débat en 2023 sur les enjeux de l'eau et ses usages.
- **Energies :** Les ENR seront suivies par Christian, Jean-Eric, Jean-Luc. Les éoliennes terrestres/ en mer encore par Maryse, Jean-Luc, Christine B.
- **Espaces naturels /PNR/ Rivage Salses-Leucate :** Dominique se propose pour remplacer à terme Christine R à toutes les réunions auxquelles elle participe.
- **Incendies :** Ils vont malheureusement devenir un vrai sujet avec les PDFCI, projets de massifs et leurs gestions, ... : Christian, Paulette, Philippe, Dominique et Catherine vont s'impliquer.
- **Mobilités :** Michel va continuer à s'en charger (LGV, fret, mobilités douces, ...)
- **Pesticides/ZNT :** Le suivi de ces dossiers va être fait par Maryse, Jean-Louis, Christine F. et Mariette.
- **Risques Industriels :** C'est majoritairement Maryse qui va continuer à s'occuper de cette large et importante thématique avec l'aide de Jean-Luc (Sallèles), Christine B. (PLN), Christine F et de Mariette.
- **Santé/Environnement :** Mariette souhaite créer cette vigilance aidée par Christine F.
- **Urbanisme/artificialisation :** Au vu des fortes pressions subies par les espaces naturels et agricoles, cette thématique est essentielle. Christian, Philippe, Christine F et Christine B souhaitent s'en occuper.

7/ Débats à organiser par ECCLA en 2023/2024 :

- **Concernant les débats 2023/ 2024 :** Une réunion publique doit être organisée sur la problématique de l'eau « Avenir des ressources et des usages en liaison avec la sécheresse » Un autre débat début 2024 aura pour thème « Qu'est-ce qu'une plage, notions et enjeux ? ».

8/ FNE-LR/ FNE-OC MED :

A son Assemblée Générale 2023, FNE-LR est devenue FNE-OC MED soit France Nature Environnement Occitanie Méditerranée

ECCLA est adhérente depuis sa création à cette Fédération qui est très active au niveau régional. Son réseau juridique est très performant. Il conseille et aide beaucoup ECCLA sur certains de ses dossiers.

- **Des formations** ont été proposées en 2022/2023 : <https://fne-languedocroussillon.fr/formations/formations-associatives/>
- Une « **Lettre du Hérisson** » est diffusée tous les 2 mois. <https://fne-languedoc-roussillon.fr/lettre-dinfos/>
- Toutes les informations sur les **actions de FNE- LR** sont disponibles sur le site : fne-languedoc-roussillon.fr
- **A noter** : Afin de dénoncer les éventuelles atteintes à l'environnement, il ne faut pas hésiter à utiliser la carte interactive des « Sentinelles de la nature » <https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html>

9/ Questions diverses :

- *Possibilité d'effectuer des réunions en visio-conférence* : Une adhérente pose cette option qui serait éventuellement envisageable, mais très frustrante en termes de temps d'échanges car ECCLA a toujours beaucoup de discussions autour des thématiques abordées. Donc, une possibilité qui reste à envisager qu'en cas d'extrême nécessité/urgence.

La date du prochain CA est fixée au 19/09/2023
Merci de noter cette date ans vos agendas

Fin de l'A.G. à 16h
Narbonne le 01/06/2023

Pour ECCLA, La Secrétaire Christine ROQUES

